



REPUBLIQUE DU TCHAD  
UNITE – TRAVAIL – PROGRES  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL  
CANTON KOLONGA

## PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON KOLONGA



2022- 2026

Elaboré par la population du canton KOLONGA  
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et  
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle  
(SAN 11<sup>ème</sup> FED)

Décembre 2022



## Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département :

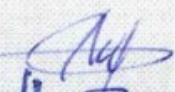
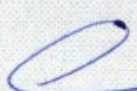

Session de validation du PDL du canton de Kolonga

En date de 15/ 15/ 2022

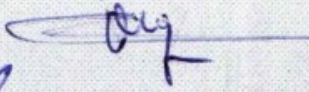
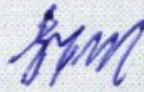
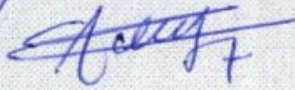
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental s'est tenue le 15/ 15/ 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE NASSIR : Secrétaire Départemental

Pour les services techniques : nom et fonction

1. *Aboukhal Abdoulouye FIDENPC* 
2. *Adoulaye Brohim* *MCIS* 
3. *Habib Amet* *Elevage* 

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. *Mansour Abdoulaye Nassir* 
2. *Souleymane Brohim* 
3. *Ayoub Idiss Amet* 

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) Kolonga représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. *Hohamet Adouy Abakou*
2. *Abakou Issa Hohamet*
3. *Yacoub Hohamet Adouy*
4. *Amné Abdoulaye*

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après avoir entendu les observations des membres du CTD, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic local par les populations et les différentes structures qui ont pris part à l'élaboration du PDL du canton de : Kolonga

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Kolonga est :



**Décision du CDA : validation sans réserves**

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, val sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton l autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sit

**Pour Le CDA**

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance

Nom et prénoms,

fonction

Moussa Abdoulaye Wossni Président

Souleymane Brohiny rept sultouy

Aboukar Abdoulaye membre CDA

Adoum Brohiny Membre CDA

Habib Ahmet Mohamed -11- CDA

Ayoub Idriss Ahmet -11- CDA

## Table de matières

<b>Liste de tableaux, cartes, figures</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Liste des Abréviations</b> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>I. Généralités sur le canton</b> .....	<b>9</b>
<b>1.1. Milieu physique</b> .....	<b>9</b>
1.1.1. Localisation géographique .....	9
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	10
1.1.2.1. Relief .....	10
1.1.2.2. Climat .....	10
1.1.2.3. Hydrographie .....	11
1.1.3. Les ressources naturelles.....	11
1.1.3.1. Sols.....	11
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	12
1.1.3.3. Faune .....	14
<b>1.2 Milieu humain</b> .....	<b>14</b>
1.2.1. Historique du canton.....	14
1.2.2. Caractéristiques démographiques .....	14
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle .....	16
1.2.4. Organisations modernes.....	18
1.2.4. Organisations modernes.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.5. Les intervenants .....	19
1.2.6. Les infrastructures .....	19
<b>1.3. Activités économiques</b> .....	<b>20</b>
1.3.1. Agriculture .....	20
1.3.2. Élevage .....	20
1.3.3. Pêche .....	21
1.3.4 Commerce.....	21
1.3.5 Artisanat .....	21
1.3.6 Autres activités .....	21
<b>II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.1. Agriculture, Elevage, pêche</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.1.1 Résultats du diagnostic .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.1.2 Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

2.2.1 Résultats du diagnostic .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.2.2 Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.3.1 Résultats du diagnostic .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.4.1 Résultats du diagnostic .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.4.2 Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.5.2. Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.6. Affaires sociales-Genre .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.6.2. Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations)</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.7.2. Les axes prioritaires de développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines..</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>IV. Projets de développement sur la durée du plan .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>4.1. Agriculture, Elevage .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>4.3. Economie.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>4.6. Affaires sociales-Genre .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.2 Stratégie de communication .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7.3 Stratégie de mobilisation des ressources.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.4 Stratégie de suivi et évaluation .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>5.3 Planning annuel de travail.....</b>	<b>44</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>49</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale de Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEG	Collège d'Enseignement Général
CES	Conservation des Eaux de Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité de Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration des Sols
FED	Fonds Européens de Développement
FOBDAL	Fédération des Organisations de Base pour le Développement AI- TAKHADOUM
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
PSAN	du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UDGV	Union de Développement de grappe des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

## **INTRODUCTION :**

D'une superficie de 1284000 Km<sup>2</sup>, avec une population estimée à 16 000 000 d'habitants (source : Recensement General de la Population et de l'Habitat au Tchad de 2009 avec un taux d'accroissement annuel de 2,6%) ; le Tchad pays de Toumaï est situé au cœur de l'Afrique, entre le 7<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> degré de latitude Nord et les 13<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> degrés de longitude Est.

Les nouvelles lois et visions de l'Etat tchadien et ses partenaires au développement consistent à l'émancipation des communautés et à leur participation au processus de développement de leur contrée. Ainsi donc la loi N°033/PR/2006 a permis aux collectivités locales d'élaborer leur plan de développement à l'échelle canton et village. Cette nouvelle donne de développement offre une opportunité de choix aux élus locaux de mener une planification qui tient compte des besoins réels et réalistes que vivent les populations à la base.

Après la conférence nationale souveraine, la nouvelle stratégie développée par les autorités de l'Etat tchadien est la décentralisation. Celle-ci permet une prise de conscience générale des collectivités territoriales. Une émergence dans la prise de décisions des communautés à adapter une planification de développement locale (PDL) qui répond conformément aux exigences des communautés. Une planification locale qui prend en compte une analyse cohérente des problèmes à la base avec des propositions de solutions réalistes et réalisables dans les différents domaines : sécurité alimentaire (agriculture et élevage) ; santé et nutrition, éducation, jeunesse et sport ; environnement et gestion des ressources naturelles, affaires sociales et genres, économie et infrastructures, gouvernance locale et paix.

Cette logique permet aussi aux partenaires au développement de venir en appui à l'Etat tchadien afin de mieux cerner les maux qui minent les populations à savoir : l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la déscolarisation des jeunes (filles et garçons), les diverses maladies, la pauvreté accrue, le manque des opportunités de développer les affaires ainsi que de résoudre divers conflits au sein des communautés.

L'Union européenne, dans le cadre d'une coopération bilatérale avec son partenaire le Tchad, offre dans son programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, une opportunité d'appui financier à l'élaboration des plans de développement (PDL) dans le département de Dar Tama, province de Wadi Fira. 20 cantons sont concernés par le biais de ce Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et à la Planification locale dans les Provinces de Wadi-Fira et du Ouaddaï (PASAP- WaFO), pour l'appui et l'accompagnement des communautés desdits cantons dans le processus d'élaboration des PDLs, est confiée au consortium BCI/Al TAKHADOUM.

Le document PDL sera une référence pour la population du canton en question, les organisations non gouvernementales et celles de développement intervenant dans le canton de le consulter d'autant plus qu'il détient les lignes directrices de l'ensemble des actions et activités pour le développement harmonieux, rationnel réel et réalisable du canton. Le PDL est un cadre indispensable pour les projets d'urgence et de résilience pour les communautés cantonales.

Le Programme Sécurité Alimentaire et nutritionnel ((SAN) par le biais de l'une de ces composantes gouvernances locales, en l'occurrence le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification locale dans les Provinces de Wadi-Fira et Ouaddaï (PASAP WaFO), a voulu appuyer le canton Kolonga a disposé d'un PDL qui respecte les processus de son élaboration conformément au guide harmonisé d'élaboration d'un plan de développement local. Il s'agit de structurer les acteurs locaux, les animer à assurer une planification cohérente, réaliste et pérenne prenant en compte toutes les attentes de la communauté à la base.



## **Méthodologie d'élaboration du PDL du canton Kolonga :**

### **1. Phase de préparation :**

Après une prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles, les leaders et autres personnes ressources, intervenant ou se trouvant dans le canton Kolonga en date du 14/04/2022. L'équipe de l'Antenne PASAP-WaFO du Consortium BCI/ AL-TAKHADOUM s'est déployée dans le **canton Kolonga** pour mener une campagne d'information, de sensibilisation, d'animation de proximité à travers chaque village, en vue de susciter massive de la population et leur participation de manière assidue aux processus d'élaboration de leur PDL.

Les animateurs expérimentés de l'équipe de l'Antenne PASAP-WaFO de Guéréda, ont pour mission de collecter les données relatives à l'étude du milieu. En plus de cela, à organiser plusieurs rencontres avec les chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Dar Tama. Et plus particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton, ainsi qu'à la mise en place et à la formation des grappes de villages.

Il faut aussi retenir que durant cette campagne, les dates pour les ateliers ou les assemblées générales ont été fixées et les lieux où doivent se tenir toutes ces assises, sont planifiés.

Plusieurs structures locales de planification ont été mises en place pour conduire et suivre le déroulement du processus dans son évolution. Ce sont : l'Union de Développement des Groupes de Villages (UDGV) dans les grappes des villages, l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD).

Retenons aussi que, les animateurs locaux ont été choisis à l'unanimité par les participants lors de l'atelier de lancement officiel du processus de développement du canton.

Il est à noter que lors de ces Assises, les fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des villages afin de préparer les Ateliers de diagnostic participatif au niveau des grappes de villages en prélude à l'atelier de diagnostic cantonal qui regroupera tous les acteurs du canton Kolonga.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources dans ledit canton.

Les ateliers de diagnostic ont été organisés dans les grappes respectives du canton :

- 24/05/2022 le diagnostic participatif de grappe de 11 villages de Djigué
- 25/05/2022 : diagnostic participatif au niveau grappe de 18 villages de Djiré ;
- 26/05/2022 : diagnostic participatif au niveau de grappe de 15 villages Kétéyé a été également tenu.

Toutes ces activités de diagnostic participatif ont permis aux acteurs locaux engagés dans le processus ; de mieux identifier, cerner les problèmes, les causes, les conséquences puis rechercher ensemble, des solutions idoines et durables.

L'Assemblée Générale Cantonale de Diagnostic Participatif a été tenue le 21 juin 2022 à Djiré ; les groupes thématiques représentants les grappes de villages, les membres des UDGV, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les leaders locaux, une grande partie de la communauté du canton, y ont pris part.

Cette Assemblée Générale de diagnostic participatif a permis aux acteurs de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Ateliers organisés dans des grappes de villages. Durant les travaux, les techniciens du service déconcentré de l'Etat ont donné des orientations aux participants sur les solutions aux problèmes. Les potentialités, les atouts qui existent dans



le canton. Tous ces potentialités et atouts identifiés et localisés, peuvent être valorisés, exploiter pour servir au développement du canton Kolonga.

La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé le ..., afin de retenir les orientations évidentes, susceptibles pour le développement du canton.

- Un autre atelier cantonal de priorisation a eu lieu le 14/07/2022 à Djiré. Cet atelier permet de déterminer les axes prioritaires de développement du Canton et d'adoption de l'ébauche du PDL. L'équipe du consortium BCI/AL TAKHADOUM ainsi que la commission de rédaction du PDL ont rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors du dernier atelier de la phase.
- En liminaire à la validation départementale, l'équipe du projet a organisé avec les membres du bureau exécutif de l'ADC une AG de validation cantonale. Cette activité s'est déroulée au chef-lieu du canton à Djiré 22/07/2022 Les participants se sont appesanties sur les déroulements des activités, l'historique du canton, les problèmes majeurs par domaine (agriculture, élevage, éducation, santé et nutrition, environnement et gestion des ressources naturelles, affaires sociales et genre, économie et infrastructures, gouvernance locale et paix, jeunesse et sport) dans le canton. Ils ont revu les projets retenus. C'est ainsi qu'ils ont réorientés certains projets qui ne semblent pas prioritaire.

Pour qu'il soit validé et diffusé, le document du PDL a été finalisé et soumis par le CCD au Comité Départemental d'Action(CDA) du Dar Tama pour que sa validation soit défendue.

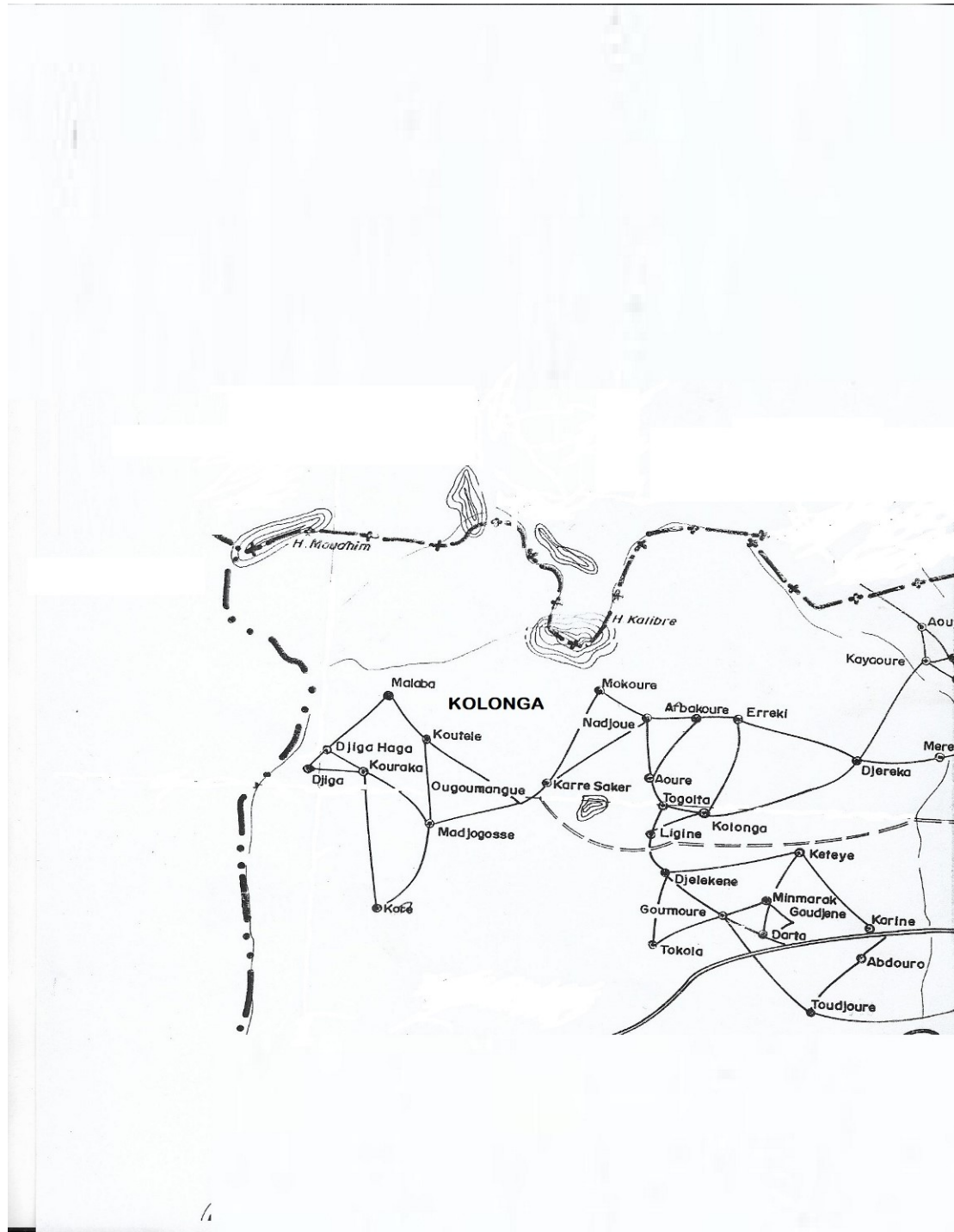
- La session de validation a eu lieu le 5/12/2022 Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

# I. GÉNÉRALITÉS SUR LE CANTON :

## 1.1. MILIEU PHYSIQUE :

### 1.1.1. Localisation géographique :

Le canton Kolonga est situé dans la Province du Wadi Fira, Département du Dar Tama et Sous-préfecture de Kolonga. Il est limité au Nord par le canton Coursigué et Maraoné, au Sud par le canton Gnéré ; une petite partie au Sud-Ouest par le canton Wilikouré, à l'Est par le canton Guéréda- Ouest et à l'Ouest par les cantons : Nanouga Aboucharib. Il est à environ 35 km Guéréda chef-lieu du Département. Le canton compte au total 42



## 1.1.2. Caractéristiques physiques :

### 1.1.2.1. Relief :

Le relief du canton Kolonga est très accidenté et caractérisé par les chaînes de collines en disparate : colline de Malamba ; colline de Kekerké ; colline Wignaouno ; colline Nodjouw ; colline Kadjar ; colline Korkor ; colline Ketek ; Colline Gourgué ; colline Korabor ; colline Korgnéré ; colline Hadjar Taoura ; colline Kamtingué.

### 1.1.2.2. Climat :

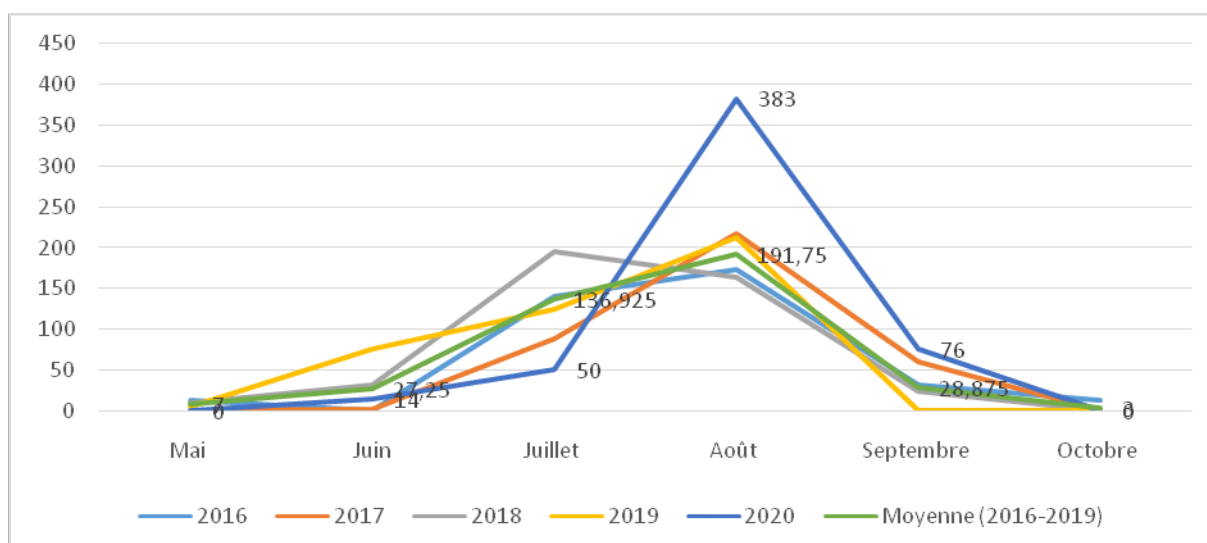
Le climat du canton Kolonga, est du type sahélien avec deux saisons dont une saison sèche (8 mois) qui va d'octobre en juin et une saison de pluie qui va de juillet en octobre (4 mois). Le type de vent c'est de l'harmattan qui souffle de novembre en avril et se lève du secteur Nord-est vers le Sud-ouest et la mousson qui est un vent de la poussière et du sable desséchant la nature. La mousson est un vent de secteur Sud-Ouest vers le Nord-Est qui souffle de mai à septembre du secteur Sud-Ouest vers Nord-est.

La température moyenne est comprise entre 7 à 27°C. Mais le mois le plus chaud est le mois de mai avec une température varie entre 27 et 40°. Les précipitations annuelles varient entre 250 mm à 550mm.

#### La pluviométrie :

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie. Selon les témoignages des producteurs qui s'inquiètent du changement climatique de ces dernières décennies car la pluviométrie ne favorise pas aux cultures de boucler leur cycle de production.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dû essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistrés des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'Août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

**Source** : ANADER de Guéréda.



### **1.1.2.3. Hydrographie :**

Le réseau hydrographique du canton Kolonga est caractérisé par la présence des ouadis dont les plus importants sont : ouadi Taouro ; ouadi Lima ; ouadi Abourou ; ouadi Filéyé.

La profondeur de la nappe phréatique varie par endroit. Dans certains endroits la nappe phréatique est peu profonde et d'autres profonde. Cela varie 3 à 12 m de profondeur. La plupart de la population prend l'eau de consommation à partir des puisards creusés dans les lits ou aux abords des ouadis.

Dans les ouadis, les sols sont propices pour l'agriculture. La population pratique les cultures pluviales et maraichères et les éleveurs font des puisards pour abreuver leur bétail.

### **1.1.3. Les ressources naturelles :**

#### **1.1.3.1. Sols :**

Une observation pédologique sur le sol laisse entrevoir, des sols sablonneux, limoneux et limono- argileux, ferrugineux et gravillonnaires.

Les sablonneux sont peu fertiles mais c'est là où la population pratique les cultures suivantes : mil, arachide, sesame et niébé. Ils couvrent une grande partie du canton.

Les sols limoneux et limono- argileux sont sols aux abords des ouadis qui constituent une bonne zone des cultures maraichères puisqu'il sont temporairement inondés.

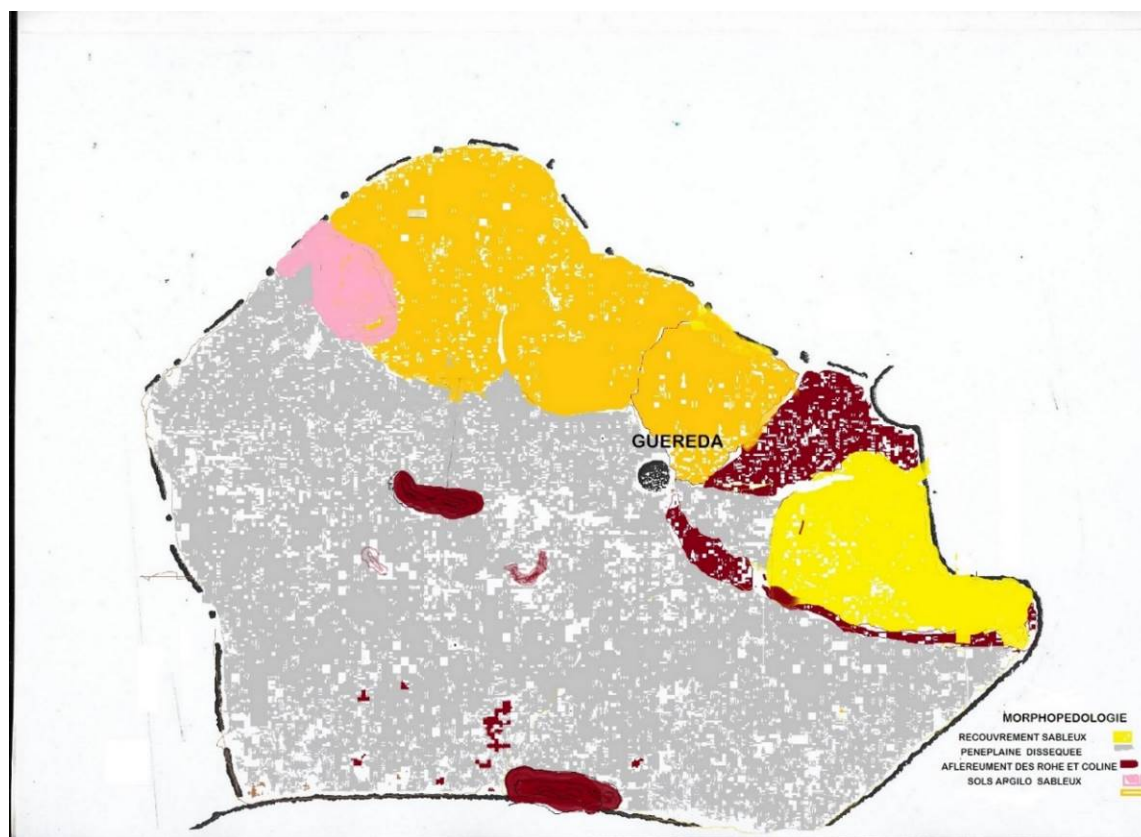
Les sols ferrugineux par endroit, servent pour le pâturage du bétail.

Il y a aussi les gravillonnaires où le phénomène d'érosion est vraiment accentué. Il est souhaitable que les actions de récupération des sols tels que les réalisations des ouvrages antiérosifs( les diguettes, les digues filtrantes, les seuils d'épandage et les cordons pierreux) s'avèrent d'une nécessité absolue.

Selon la population du canton, les sols sont assez fertiles mais les paysans sont confrontés plusieurs problèmes notamment l'insuffisance des matériels agricoles modernes, des produits phytosanitaires et des intrants et semences améliorées précoces, les techniques sur les itinéraires de cultures, le stockage et la conservation des produits dans les greniers communautaires ou magasin.

Le système agricole dans le canton Kolonga reste de type traditionnel et archaïque. Cette pratique ne permet pas à la population d'avoir des bons rendements pour faire face à l'insécurité alimentaire.

Carte1 : carte pédologique du département du Dar Tama



### 1.1.3.2. Végétation et Flore :

La végétation du canton Kolonga est caractérisée par la présence des essences ligneuses arbustives dont pour la plupart des légumineuses.

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en ilots tout au long des ouadis et des savanes clairsemés associées aux collines. Les essences forestières prédominantes sont : *Acacia Albida* (Haraze), *Acacia sénégale* (Kitir abiat), *Acacia Seyal* (Talha), *Tamarindus indica* (Ardeb), *Balanites Aegyptiaca* (Hadjilid), *Celtis integrifolia* (alla) ; *Dyospyros mespiliformis* (Djokhan), *Anogeissus leocarpus* (Sahab), *Prosopis africana* (guirli), *Myragina inermis* (Angato), *Combretum glutinosum* (Habil), *calotropus procera* (ouchar) *salvadora persica* (chaw), *zyziphus sp* (nabak), *merua crassifolia* (kourmout), *bauhinia rufescens* (koulkoul) *acacia mellifera* (kittir azarak), *Sclerocaria bierra* (Himmet), *Bossia senegalensis* (Mikhète) etc.

Il y a des espèces ligneuses et herbacées tels que : *cassia thora* (amkawal), *cassia occidentalis*, *cassia italica*, *sportium hastata*, *sportium pirotechnica*, *ipomea carnea*, *tribulus terrestra*, *Aristida mutabilus*, *chenchrus biflorus*, *panicum laetum*, *schenfeldia sp*, *cympopogon sp*, etc.

Cette végétation est menacée par les actions naturelles telles que l'érosion hydrique et éolienne aussi bien que par les actions anthropiques : défrichement anarchique, feux de brousse, mutilation des arbres etc.

#### **Végétation exotique (importé) :**

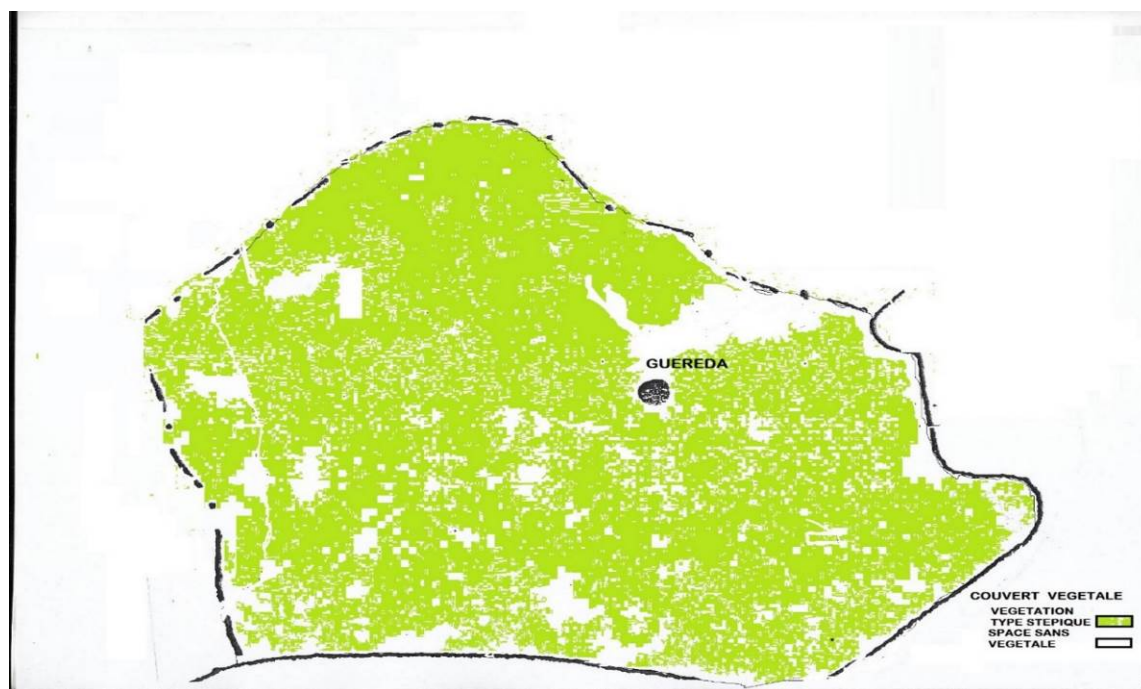
Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres fruitiers destinés à la consommation au niveau de ménages. Ces plantes se trouvent aux alentours des habitations. Les espèces les plus utilisées sont : le *Prosopis juliflora* (sesabane), *Acacia albida* (Haraze). D'autres espèces exotiques sont plantées par quelques familles comme arbres ombrageux (*Azadirachta indica* (neem)), et d'autres fruitiers dans les jardins comme : les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers, les dattiers les grenadiers sont plantés dans les vergers aux abords des ouadis et constituent une source de revenus pour les propriétaires de ces exploitations.

**N.B :** Cette végétation éprouve un grand problème de déboisement par la population qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons ou pour la vente ; pâturage aérien pour le bétail.

Noms en arabe	Noms en tama	Noms scientifiques
Kitir azarak	Immini	Acacia mellifera
Arad	Faskoun	Entada africana
Mikhet	Tabit	Boscia senegalensis
Hadjilidj	Hounout	Balanites aegyptiaca
Garat	Biti	Acacia nilotica
Haraz	Itong	Acacia albida
Nabak	Kaiguit	Ziziphus mauritiana
Korno	Kouroum	Zyziphus spina-christi
Kitir abiat	Téyit	Acacia senegal
Kouk	Ifik	Acacia radiana
Djimmez	Minmino	Ficus gnaphalocarpa
Djokhan	Erit	Diospyros mespiliformis
Ardep	bot	Tamarindus indica
Darot	Bikilé	Terminalia avicinoïdes
Babanous	warwar	Croton zambesicus
Tumtub	Tumtub	Caparis didicua
Koulkoul	Agoum	Bauhinia rufescens
Gafal	Moloul	Commiphora africana
Neem	Neem	Azadirachta indica
Himet	karat	Sclerocarya birrea
Khibeck	Amolmol	Guiera senegalensis
Habil	Habil	Combretum glutinosum
hHALbedSir	Amagnoug	Caparis corymbosa
achamB	Ourtoug	Grewia bicolor
Kabayna	Babakoulout	
Aboungawiya	Irong	Gardenia ternifolia
Aboundourou	Wilit	
Chadartal marfayin	Hayouwa dom	
Hcahk-hcahk	Ekeling keling	
kharoub	Togolong	
Lagaba N-lif	Ngoragormot	Ziziphus macronata



Carte2 : carte les types de végétation dans le département de Dar Tama



### 1.1.3.3. Faune :

Selon les sages du canton, au temps jadis, le canton était riche en ressources fauniques mais elles avaient disparues sous l'effet de la pression démographique, la dégradation du couvert végétal l'avancée du désert, les détonations des armes à feu et le braconnage. Il y a aussi l'assèchement des eaux de surface.

De nos jours, les quelques espèces fauniques présentes sont entre autres les petits gibiers tels que : les gazelles, les lièvres, les écureuils, les varans, les oryctéropes, hyènes, chacals, singes, phacochères, les pintades, les porcs-épics, les mouflons à manchette, les biches cochon etc.

## 1.2 MILIEU HUMAIN :

### 1.2.1. Historique du canton Kolonga :

### 1.2.2. Caractéristiques démographiques :

Le canton Kolonga fait figure des 20 cantons du Sultanat de Dar Tama, peuplé en majorité des autochtones Tama, le canton avaient accueilli beaucoup des populations des autres contrées notamment les aboucharibs, les arabes, les zakhawas, et les goranes à la recherche des terres fertiles pour la culture et de pâturage pour leur troupeau de bétail ; d'autres pour développer les petits commerces dans des marchés hebdomadaires.

Le canton Kolonga existait depuis le temps Abassié, comme un aguidat où régnait le 1<sup>er</sup> Aguid Tawil Ousman pendant plusieurs de décennies ensuite relayé par son fils Issakha Tawil qui à son tour avait régné pendant longtemps. En 1982 Kolonga est érigé en canton avec comme chef de canton Abdelrahaman Tawil Ousman. Le 16/12/2014, Moustapha Hassan Adoum est nommé par le Décret N° 1609/PR/PM/MASTSP/2014 comme Chef de Canton Kolonga et intronisé le 22/01/2015 à Djiré chef-lieu du canton Kolonga. Il a un représentant qui est aussi appelé Magdoum et 5 goumiers

Dans le canton Kolonga on dénombre 42 **villages** pour une population estimée à ...habitants dans... ménages.

### **Données démographiques du canton Kolonga:**

N°	Nom du Village	Nombre de Ménages	Population par sexe			Nombre des enfants à l'âge scolaire de 0 à 16 ans			Total
			Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total	
1	Madjougoussé	84	132	144	276	91	88	179	455
2	Koulelé	91	86	152	238	65	72	137	375
3	Ougoumanegué	41	62	103	165	71	63	134	299
4	Djigué	111	105	132	237	149	99	248	485
5	Kouraka	71	114	165	279	87	154	241	520
6	Kouraka Sakhayar	40	32	49	81	45	35	80	161
7	Koudjeké	57	47	51	98	82	132	98	312
8	Haggaya	63	74	115	189	76	89	165	354
9	Tassa	45	59	74	133	60	53	113	246
10	Goumourré	36	53	66	119	78	63	141	260
11	Djiré	122	141	189	337	251	250	501	838
12	Korra	32	55	51	106	57	39	96	202
13	Louklouk	25	43	62	105	56	71	127	232
14	Leguera	21	32	43	75	52	41	93	168
15	Hereké	45	81	90	171	87	86	173	344
16	Koumounougué	32	70	80	150	67	79	146	296
17	Abdouro	51	81	83	164	91	66	156	320
18	Abourou	112	170	220	390	116	165	281	671
19	Aouré	56	120	150	270	55	63	118	388
20	Orgo	51	94	103	197	71	65	136	333
21	Meyemarké	32	45	33	78	39	52	91	169
22	Meyemarké 2	47	52	66	118	47	58	105	223
23	Djalakoné	73	97	154	251	75	88	163	414
24	Lerné	15	21	32	53	33	39	72	125
25	Noudjié	41	46	51	97	65	80	145	242
26	Aboutilé Zawya	42	63	78	141	70	110	180	321
27	Kouldouné	20	32	41	73	30	45	75	148
28	Djireka	20	25	44	69	30	31	61	130
29	Djimézé	34	35	58	93	79	74	153	246
30	Arboudjigué	35	61	66	121	91	98	189	310
31	Korgné	73	87	95	182	104	87	191	373
32	Togolta	93	160	164	324	74	98	172	496
33	Dougouri	40	66	89	155	45	63	108	263
34	Maréké	55	111	145	256	60	82	142	398
35	Kanawéré	52	61	69	130	60	85	145	275
36	Fileyé	40	56	72	128	62	74	136	264
37	Dourkolé	32	44	65	109	71	52	123	232
38	Malikom	123	183	208	391	105	113	218	609
39	Tawouro	150	164	210	374	181	173	354	728
40	Goudjené	80	90	120	210	85	66	151	361
41	Keteyé	83	76	76	146	85	81	166	312
42	Keteyé 2	77	84	97	181	98	102	200	381
	<b>Total</b>	<b>2443</b>	<b>3310</b>	<b>4155</b>	<b>7460</b>	<b>3296</b>	<b>3524</b>	<b>6703</b>	<b>14163</b>

**Source : Population**

### 1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle :

Le canton est organisé selon le mode traditionnel et dirigé par le chef de canton. Il a son représentant appelé « Magdoum » qui peut administrer les affaires courantes pendant son absence.

Le chef de canton est placé comme le collaborateur de l'administration qui assure le lien entre l'administration et les administrés. Il règle les conflits qui surgissent entre la population et prévenir la population sur la cohésion sociale et maintient l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Il est donc une autorité administrative et morale dans sa circonscription. Les jugements se font au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de son représentant. Les goumiers sont des soldats qui assurent la sécurité du palais et du canton. Ils se déplacent à dos de cheval ou à moto pour mettre de l'ordre et la quiétude dans le canton. Ils sont chargés de faire et exécuter les décisions prises par le chef de canton.

Le canton est structuré en village où le type d'organisation se retrouve : les chefs de villages sont appelés des **IMAMS** qui travaillent en collaboration avec le représentant et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Il existe des personnes assurent le travail de chef de terre appelées « **WARNANG** ». Ces dernières sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Ils sont également proposés de prendre les aumônes en nature pour le chef de canton qui partagera aux pauvres et vulnérables du canton.

L'habitat est de type traditionnel et moderne. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais il y a des maisons construites en matériaux durables.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « BALOUNOU TARAK » et d'une représentante des femmes appelée « IRING DOUD » (chouchié) qui la porte-parole de toutes les femmes. On note aussi Mering Doud qui est une représentante des jeunes filles du canton chargée de mobilisation pour les organisations sociales et autres événements.. Les trois sont nommés par le chef de canton selon plusieurs critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces trois organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes traditionnelles et d'autres.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane.

La culture des Tama est basée sur les us, coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELA », « BAILEM » « RIGOGA », « YAMETA » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du chef de canton, etc. Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » tchadiennes, soudanaises et congolaises...

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ❖ La fête marquant la fin du mois de ramadan ;
- ❖ La fête de la tabaski ou fête de mouton ;
- ❖ La fête marquant la naissance du Prophète Mohammad ou Maouloud ;
- ❖ Térérée est la fête de feu
- ❖ Le jour de vendredi est considéré comme une fête

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaire et des retrouvailles familiales même les ressortissantes du canton vivent ailleurs reviennent pour fêter en famille.



### **Mariage :**

Dans la culture Tama, le mariage se fait de manière suivante. Au commencement, le choix opéré par la famille du jeune prétendant. D'abord, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements et s'il désire fonder un foyer à celle-ci, il informe aux parents. Il va vers celle-ci avec ses amis pour déclarer ses intentions comme prétendant à l'égard de la fille. Les parents du jeune homme peuvent envoyer émissaire auprès de la famille de la fille pour le premier accord appelé « **Golotayé** ». Ceux-ci vont se consulter puis ils avisent à la fille. Si celle-ci accepte, l'émissaire revient pour informer au jeune homme puis à sa famille, précisément à son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il fait recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Autrement dit, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. La famille a le droit d'accepter ou de rejeter le choix fait par leur fils.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. La belle-famille du côté de la fille convoitée, se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels que : les origines du jeune homme, son rang familial et social. Une fois satisfait, les retrouvailles et négociations du mariage entre deux familles va se faire. Toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, chèvres, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

Pour le cas des Tama du canton Kolonga la dot est fixée comme suit :

- Pour le « Salam » : 2 petits sacs de sucre, une somme de 20 000FCFA, les tissus et 7 chèvres ;
- Pour la « Fatiha » un taureau pour le beau-père, une vache et un veau pour la belle-mère, une vache et quatre chèvre pour l'épouse convoitée.

Une fois le mariage célébré le nouveau marié donne 4 vaches aux frères de la jeune mariée.

Les chèvres seront remises aux oncles paternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar en arabe) est également précisée lors de la cérémonie et la « Fatiha » est prononcée. Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois enfants auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux champêtres et de conduite des troupeaux pour les faire paître et les abreuver. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

La coopération entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrière grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres cultivables.

**Remarque :** Les problèmes qui se posent dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquences : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo-natales, les fistules obstétricales, etc. .

### **Les rapports des groupes sociaux :**

Les rapports sociaux entre les différentes communautés résidant dans le canton ne subissent pas assez d'ambiguïté. Les activités culturelles dans la zone sont constituées des cérémonies de deuil, de mariages, de circoncisions, d'invitations (Azouma). Mais il existe quelque fois des conflits entre agriculteurs et éleveurs, sans grande envergure, par endroit et qui sont toujours traités à l'amiable.

### **Le rôle et la place des vieux, des femmes et des jeunes :**

La plupart des vieilles personnes ont souvent tendance de rester en prière dans les mosquées pour implorer Dieu à faire régner la paix et la protection de la population dans le canton. Certaines vaguent à leurs occupations agricoles ou pastorales. Ils jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages et entre les différentes communautés du canton.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les activités agro- pastorales. Certaines parmi elles font de l'artisanat, notamment : elles tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko, etc. Dans le canton, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes, de nombreuses formes de souffrances (pesanteur socio- culturel, violence basée sur le genre, veuvage, divorce...). Les femmes pratiquent le petit commerce dans des marchés de la localité pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

Les jeunes qui constituent la dynamique de la communauté, sont moins scolarisés et souvent, ils partent ailleurs dans les pays voisins, pour chercher fortune ou apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan, en Lybie et à l'intérieur du pays. Ceux qui sont restés dans les villages ont pour principales activités de faire paître et d'abreuver le bétail. Ils s'occupent également, sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, des cérémonies de mariage, de baptême, de circoncision, de deuils et de construction des cases.

En ce qui concerne la gestion du foncier, la terre appartient à la communauté villageoise ou au clan qui s'est installé en premier lieu sur le terroir. C'est pourquoi les chefs de villages, les « WARNANG » et chefs des terres restent les principaux responsables de la gestion du terroir.

### **1.2.4. Organisations modernes :**

En prélude de l'élaboration du PDL du canton Kolonga, un diagnostic organisationnel et institutionnel a été mené dans le canton. L'équipe a enregistré quelques groupements

Dans le déroulement de ce processus au niveau du canton, quelques organisations ont été créées il s'agit de :

**L'Association du Développement du Canton (ADC)** a été mise en place avec un Bureau Exécutif de 13 membres d'où sont désignées 4 personnes pour former le **Comité Cantonal du Développement (CCD)**. Le CCD est chargé de piloter l'élaboration du PDL, de suivre son exécution et de jouer le rôle de liaison entre les partenaires au développement et le canton. En tenant compte de la réalité du canton notamment sa taille, la distance qui sépare un village à l'autre et le nombre de villages, il a été mis en place des **Unions de Développement du Groupe des Villages (UDGV)** qui est au niveau des grappes des villages qui représentent **l'Organisation de Développement du Village (ODV)** qui est l'organe au niveau de chaque village qui existait auparavant.

Les trois Unions de Développement des Groupes des villages (UDGV) du canton Kolonga sont : grappe des villages de Djiré ; grappes de Kétéyé et grappes de Djigué.

Dans chaque grappe des villages il y a des délégués thématiques désignés pour assurer le travail fait par domaine (agriculture et élevage, santé et nutrition, éducation et environnement) dans chaque grappe.

Certains Organisations paysannes bénéficient d'appui des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG nationales internationales et les partenaires au développement les appuient à créer ces différentes structures telles que les organisations des producteurs(OP) ; les COGES/COSAN, les relais communautaires etc.

### 1.2.5. Les intervenants :

2. N°	Noms ou sigle	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
1	HCR	Assistance, plaidoyer et sécurité aux réfugiés	Installation et prise en charge des réfugiés dans les camps.	2007
2	PAM	Assistance saisonnière.	Distribution des vivres/ratio	2008
3	IRC	Fournit des services de prévention et de traitement de la malnutrition à la population à travers les services sanitaires.	Mobilisation de la communauté à la prévention et traitement de la malnutrition.	2009
5	IAS	Installation des ouvrages hydrauliques, formation des CGPE (comités de gestion des points d'eau) et sensibilisation sur l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté)	Construction des forages au service de la communauté locale.	2019 - 2020
6	CARE INTERNATIONAL	Fourni des services de prévention et de traitement de la malnutrition dans le District Sanitaire de Dar-Tama à travers leur projet de la Prise en charge de la malnutrition aiguë (PCIMA).	Dotés les centres de santé des Equipements /matériels pour la prévention et le traitement de la malnutrition.	2019 – 2021
7	SECADEV/PAM	Projet d'urgence et développement intégré à travers La sécurité alimentaire et nutritionnelle.	Mobilisation et sensibilisation Communautaire dans le volet sanitaire et réalisation des projets	2007-2021
11	BCI/Fédération AI-Takhadoum	Planification locale	Elaboration des PDL	2020-2022
12	Croix Rouge du Tchad	Cash transfert monétaire aux ménages pauvres et très pauvres		2020-2021

### 1.2.6. Les infrastructures :

Pour ce qui est du domaine de santé il faut noter qu'il existe un centre de santé à Djiré.

Sur le plan éducatif, il existe plusieurs écoles communautaires notamment à Kéteyé Modjoné ; Goudjoné ; Taouro ; Malkan ; Abrou ; Djalkouné ; Ougou Mangué ; Dorkolé ; Wigaouné ; Djiré ; Madjaské dans le canton, il y a également deux écoles officielles : Djiré et Goudjoné.

Le canton n'a pas bénéficié également des infrastructures, de l'Etat et des partenaires au développement : Il ya un centre de santé ; une école ; un bâtiment administratif ; un mini château...



## **1.3. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :**

### **1.3.1. Agriculture :**

L'agriculture est la première activité économique pratiquée dans le canton. Elle occupe 80 % environ de la population. Nous avons deux types de production : pluviale, maraîchère. Elle se pratique de manière traditionnelle. Rares sont les agriculteurs qui font la jachère, la rotation ou la l'association des cultures ; mais il existe le système de parçage des animaux dans les champs pour l'amendement organique.

#### ***Culture pluviale :***

Elle est plus pratiquée par la population. Elle concerne exceptionnellement le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame. Elle se fait dans les zones sablonneuses. Les céréales sont destinées à la consommation familiale par contre les oléagineux tels que : arachides et sésames sont destinés à transformation en huile et à la vente.

#### ***Culture maraîchère :***

Elle est pratiquée dans les sols limoneux, limono- argileux et hydro morphes et aux abords des ouadis. Les principaux produits sont les gombos, les tomates, l'oignon, l'ail, la laitue, l'aubergine, le melon, pastèques. La plupart de produits sont destinés à la commercialisation.

#### **Production fruitière**

Dans le canton Kolonga, on y trouve les manguiers, les goyaviers, les citronniers tout au long des abords des ouadis. Les fruits sont parfois vendus dans les différents marchés hebdomadaires et parfois consommés par les producteurs.

L'agriculture dans le département de Dar Tama est confrontée à plusieurs problèmes majeurs notamment :

- La dévastation des champs par le bétail ;
- L'irrégularité des pluies et sa mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace ;
- L'attaque des ennemis de culture ;
- Utilisation des outils rudimentaires ;
- Les aléas climatiques ;
- L'érosion hydrique et éolienne ;
- La méconnaissance de rotation des cultures et des cultures associées ;
- La déforestation....

Le constat amer qui se fait dans ce milieu est celui du conflit agropastoral qui empêche la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale. Pour organiser un développement harmonieux, il serait question que les agriculteurs et les éleveurs qui constituent deux forces majeures du canton évitent ce conflit inutile puisqu'il n'aide aucun de deux à se développer. Les deux mamelles ont besoin de collaborer puisque les uns ont besoin d'autres et vis-versa

### **1.3.2. Élevage :**

La seconde activité économique du canton est l'élevage. Elle est du type sédentaire et extensif et cela concerne l'élevage des bovins, ovins, caprins, camelins, asins et volailles.

Le canton ne dispose pas des infrastructures pastorales. Il n'existe pas des couloirs de transhumance dans le canton. Les éleveurs méconnaissent la vaccination des animaux et se contentent des produits prohibés et non contrôlés sur les marchés.

Le nombre du cheptel est difficile à déterminer. Les problèmes primordiaux de l'élevage sont liés notamment l'insuffisance d'eau et de pâturage. Il y a également le problème de la santé animale. Les aliments de complètement, Les épizooties sont plus fréquentes. Il s'agit de :

- ✓ le charbon bactérien,
- ✓ le charbon symptomatique,
- ✓ la fièvre aphteuse,
- ✓ la péripneumonie,
- ✓ la pasteurellose,
- ✓ dermatose nodulaire ;
- ✓ la tuberculose bovine et la parasitose....

#### **Pour les petits ruminants,**

Il s'agit des maladies telles que :

- ✓ la peste caprine et ovine,
- ✓ peste des petits ruminants ;
- ✓ péripneumonie contagieuses (bovin, caprin) ;
- ✓ charbon bactérien ;
- ✓ vers intestinaux ;
- ✓ charbon symptomatique ;
- ✓ pasteurellose et piétin ;
- ✓ Parasites gastro-intestinaux ;
- ✓ clavelée
- ✓ etc...

**Chez les volailles,** il faut noter la maladie de New Castle, Coccidiose, Gumboro et choléra aviaire etc.

### **1.3.3. Pêche :**

La pêche ne se pratique pas dans le canton puisqu'il ne dispose de cours d'eau permanents (fleuve et rivière).

### **1.3.4 Commerce :**

Dans le canton, le commerce se développe par la vente des produits agropastoraux aux marchés hebdomadaires. Les activités de transformations des produits de récoltes sont rares dans le canton et ne se résument qu'au séchage des produits tels que la tomate et le gombo.

La monnaie utilisée pour les échanges dans les marchés est le franc CFA.

Il y a deux marchés hebdomadaires dans le canton. Il existe deux types des commerçants : les grossistes qui importent des marchandises du Soudan ou d'ailleurs pour vendre au niveau local et les détaillants qui eux, achètent les marchandises les grossistes pour les revendre avec un petit bénéfice.

Les difficultés majeures des commerçants sont liées d'une part à l'isolement du canton pendant la saison de pluie et l'inexistence des institutions des microcrédits d'autre part.

La liste des marchés hebdomadaires du canton :

<b>Villages</b>	<b>Jours de marché</b>	<b>Grands marché</b>	<b>Petit marché</b>
Djiré		X	
Djigué			X

### **1.3.5 Artisanat :**

Les activités artisanales se pratiquent de manière traditionnelle. L'artisanat est peu développé compte tenu de manque de formation. On observe au passage dans les marchés les objets de la vannerie, la tannerie, la cordonnerie, la forge, la poterie, le tricotage, le tressage des seckos,

### **1.3.6 Autres activités :**

Certaines activités comme les cueillettes sont pratiquées par les couches vulnérables pour subvenir à leurs besoins alimentaires et autres usages au quotidien. Elles concernent toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs etc.

Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction constitue une activité génératrice de revenus. Ainsi donc l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si seulement un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonier et jujubier.

## II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT PAR DOMAINE

### 2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

#### 2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Baisse de la production agricole	Canton	Mauvaise répartition pluviométrique dans le temps et dans l'espace ; Appauvrissement du sol, Manque des semences améliorées ; Présence des ennemis des cultures et de mauvaise herbe (striga); Insuffisances des équipements/matériels agricoles. Dévastation des cultures par le bétail Faible niveau d'encadrement des producteurs dans les techniques agricoles surtout les maraichers ; Mauvais gestion des récoltes Manque des magasins stockage ; Insuffisance des terres cultivables....	Insécurité alimentaire Exode rural des bras valides Famine ; Pauvreté...	Existences des terres favorables aux cultures pluviales et maraichères Présence des bras valides ; Forte implication des femmes dans l'agriculture ; Existences des Présences des structures de l'état et des ONGS ; Disponibilité des fumures organiques ;	Aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Appui en semences améliorées et adaptées ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CRS) ; Appui en semences améliorées ; Renforcement des capacités des producteurs sur les intermédiaires techniques ; Formation des producteurs sur technique l'utilisation engrain et fumure organique Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs ; Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives. Construction des magasins communautaire Formation des producteurs sur le technique stockage ; Appui particulier aux producteurs maraichers en les formant en groupement dynamique ; Appui en produit phytosanitaire ...
2. Baisse de la production animale et laitière	Canton	Surpâturage et insuffisance d'eau ; Présence des plusieurs maladies ; Faible niveau d'encadrement des éleveurs sur la production animale ; Faible couverture vaccinale ; Manque de parc de vaccination Utilisation des produits prohibe Insuffisance du nombre des agents vétérinaires formés ; Insuffisances d'apports des aliments supplémentaires ; Faible suivi des agents vétérinaires ;	Mortalités des animaux Amaigrissement du bétail ; Baisse de l'économie ; Faible pouvoir d'achat ; Exode rural des bras valides ; Démoralisation partielle des éleveurs.	Existence des structures de l'Etat et les ONG : Présence de bétail ; Présence du pâturage et d'eau par endroit ; Présence des auxiliaires d'élevage....	Sensibilisation des éleveurs à l'élevage intensif ; Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires (Herbes, arbres etc.) ; Assurer la couverture vaccinale du bétail et de la volaille aux moments opportuns ; Renforcement de capacités des auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux et les équipés en kits sur les techniques d'inspections des viandes et les motivés ; Construction de parc de vaccination et des puits pastoraux ; Sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits prohibés ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre alléchés etc. ...), Encourager l'embauche du bétail ;



		<p>Manques des infrastructures d'eaux.          Faible équipement des auxiliaires d'élevages ;          Vol des bétails ;          Manque d'enclos des poulailles ;</p>			<p>Formation des agents sur l'inspection des viandes dans les marchés ;          Construction des établis sur les marchés ....          Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ;          Appui aux éleveurs à création des OP dynamique :          Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ;          Aménagement des points d'eaux          Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisons.          Plaidoyer à l'état pour le renforcement de sécurité ;          Construction des établis au marché ;          Appui à l'inspection des viandes aux marches ainsi que la réalisation des établis ;          Sensibilisations des producteurs au sujet de l'exploitation des terres en initiant les conventions locales ....</p>
--	--	---	--	--	--

### 2.3.1 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Baisse de rendement agricole	<p>Existences des terres favorables aux cultures pluviales et maraichères            Présence des bras valides ;            Forte implication des femmes dans l'agriculture ;            Existences des Présences des structures de l'état et des ONGS ;            Disponibilité des fumures organiques ;</p>	<p>Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles ;            Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères...</p>	<p>Appui en semences améliorées et aménagement des ouvrages hydroagricoles ;            Renforcement des capacités des producteurs sur les intérimaires techniques ;            Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/ CRS) et valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ;            Formation des producteurs sur technique l'utilisation engrain et fumure organique            Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ;            Approvisionnement en équipement/matériels agricoles.            Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les refuges ;            Formation des producteurs sur les intérimaires techniques agricoles ;            Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives.            Construction des magasins communautaire et formation des producteurs sur le technique stockage</p>
Baisse de la production animale et laitière	<p>Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG ;            Présence de bétail ;            Présence du pâturage ;            Présence des auxiliaires</p>	<p>Amélioration de la santé et la production animales tout en réalisation des ouvrages pastoraux</p>	<p>Sensibilisation des éleveurs à l'élevage intensif ;            Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires (Herbes, arbres etc.) ;            Assurer la couverture vaccinale du bétail et de la volaille aux moments opportuns ;            Renforcement de capacités des auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux et les équipés en kits sur les techniques d'inspections des viandes et les motivés ;            Construction de parc de vaccination et des puits pastoraux ;</p>

d'élevage.... -		<p>Sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits prohibés ;</p> <p>Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre alléchés etc. ...),</p> <p>Encourager l'embauche du bétail ;</p> <p>Formation des agents sur l'inspection des viandes dans les marchés ;</p> <p>Construction des établis sur les marchés ....</p> <p>Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ;</p> <p>Appui aux éleveurs à création des OP dynamique ;</p> <p>Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ;</p> <p>Aménagement des points d'eaux</p> <p>Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisons.</p> <p>Plaidoyer à l'état pour le renforcement de sécurité ;</p> <p>Construction des établis au marché ;</p> <p>Appui à l'inspection des viandes aux marches ainsi que la réalisation des établis ;</p> <p>Sensibilisations des producteurs au sujet de l'exploitation des terres en initiant les conventions locales ....</p>
--------------------	--	---

## 2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Dégradation du couvert végétal	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupe abusive des arbres ;</li> <li>- Pression démographique ;</li> <li>- Surpâturages ;</li> <li>- Faible sensibilisation des producteurs pour la protection de l'environnement ;</li> <li>- Insuffisance des agents forestiers formés de l'Etat ;</li> <li>- Manque de site des productions des plants (Pépinières).</li> <li>- Méconnaissance de la loi N°14/PR/2008 ;</li> <li>- Feux de brousse ;</li> <li>- Erosion ;</li> <li>- Détonation des armes à feux et le braconnage ;</li> <li>- Méconnaissances des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avancée du désert ;</li> <li>- Faible production agricole et animale ;</li> <li>- Disparition de la faune et flore sauvage ;</li> <li>- La Sècheresse ;</li> <li>- Exode rural ;</li> <li>- Pauvreté ;</li> <li>- Famine ;</li> <li>- Baisse de la nappe phréatique ;</li> <li>- Appauvrissement du sol ;</li> <li>- Réchauffeme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des structures de l'Etat et ONG ;</li> <li>- Présence de la faune et de la flore ;</li> <li>- Existence de la loi N° 14 et des conventions ;</li> <li>- Présence des Ouadis ;</li> <li>- Existences de la faune sauvage à miniature...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre le coup abusif des bois verts ;</li> <li>- Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement et création des sites de pépinières ;</li> <li>- Sensibilisation à planter les arbres et les entretenir ;</li> <li>- Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>- Former les producteurs sur les techniques de production des plants ;</li> <li>- Appui en semences fruitières et forestières ;</li> <li>- Création des pépinières villages</li> <li>- Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>- Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>- Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>- Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ;</li> <li>- Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ;</li> <li>- Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique et les vulgarisés dans les ménages ;</li> <li>- Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles ;</li> </ul>

		foyers améliorées ; - Surpâturage ; - Taxe illégale par les agents des eaux et forêts ; - Destruction par les insectes phytophages ; - Pression démographique ....	nt climatique.		- Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie ; - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage et des arbres et sur le droit d'usage ; - Sensibilisation des fabricants des briques à ne pas utiliser les bois verts ; - Appui à l'éducation environnementale à l'école ; - Sensibilisation des fabricants des briques sur l'utilisation des bois, - Empêchement le coup de bois verts pour alimenter le bétail ...
--	--	---	----------------	--	---

### 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation du couvert végétal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des structures de l'Etat et ONG ;</li> <li>- Présence de la faune et de la flore ;</li> <li>- Existence de la loi N° 14 et des conventions ;</li> <li>- Présence des Ouaddis ;</li> <li>- Existences de la faune sauvage à miniature...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener les actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles</li> <li>- Entreprendre des actions de reboisement tout en plantant des arbres et vulgariser la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de la flore.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre le coup abusif des bois verts ;</li> <li>- Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement et création des sites de pépinières ;</li> <li>- Sensibilisation à planter les arbres et les entretenir ;</li> <li>- Lutter contre le coup abusif des bois verts ;</li> <li>- Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement et création des sites de pépinières ;</li> <li>- Sensibilisation à planter les arbres et les entretenir ;</li> <li>- Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>- Former les producteurs sur les techniques de production des plants ;</li> <li>- Appui en semences fruitières et forestières ;</li> <li>- Création des pépinières villages</li> <li>- Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>- Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>- Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>- Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ;</li> <li>- Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ;</li> <li>- Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique et les vulgarisés dans les ménages ;</li> <li>- Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles ;</li> <li>- Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie ;</li> <li>- Sensibilisation de la communauté sur l'élagage et des arbres et sur le droit d'usage ;</li> <li>- Sensibilisation des fabricants des briques à ne pas utiliser les bois verts ;</li> <li>- Appui à l'éducation environnementale à l'école ;</li> <li>- Sensibilisation des fabricants des briques sur l'utilisation des bois,</li> <li>- Empêchement le coup de bois verts pour alimenter le bétail ...</li> </ul>

## 2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CRÉDIT-ÉPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	Augmentation des besoins des ménages ; Faible technique de développement des AGR, Insuffisance des intrants et équipements agricoles.	Rupture des stocks de céréale en période de soudure ; vulnérabilité des ménages ; Exode rural des jeunes valides	Existence des ouaddis favorisant les cultures agricoles ; Existence des marchés, Existence des femmes commerçantes Existences des produits agricoles ;	Formation des producteurs maraichers sur les techniques de transformation, conservation et commercialisations des produits agricoles ; Construction des structures de la micro-finance pour accéder aux crédits agricoles. Formation sur l'entrepreneuriat.
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Tout le canton	Impraticabilités des pistes en saison des pluies Insuffisance des moyens de transport Eloignement des marchés	Mévente Perte des produits Vente en prix dérisoire	Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; Existence des bras-valides	Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux ; Aménagement de pistes rurales...
3-Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Tout le canton	Manque d'initiatives pour accueillir les structures de micro-finances...	Entrepreneuriat local peu développé ; Insécurité ;	Existence des potentialités économiques agropastorales, Existence des groupements à vocation agro-pastorales ; Existence des commerçants.	Plaidoyer auprès des institutions de micro-finances à venir dans le département ; Création des structures de micro-finance. Formation sur l'entrepreneuriat et la gestion des AGR...

### 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
	Existence des marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants et des démarcheurs	Faciliter l'accès aux crédits aux groupes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes...	Organisation des commerçants en groupement ou union des groupements ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Formation des artisans à améliorer leur métier...



Difficultés d'écoulement des produits en toute saison	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes et des bras valides...	Faciliter l'écoulement des produits en toute saison	Améliorer les voies de communication Aménager des pistes inter-villages ;
Inexistences des institutions de micro-crédits	Existence de l'Etat ; Existence des partenaires au développement ; Existences commerçants...	Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.	Création des structures de microcrédit, Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit Appui à l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes à des projets porteurs...

#### 2.4. SANTÉ-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Persistances des plusieurs maladies notamment les infections respiratoires aiguës, le paludisme etc.	Canton	Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement et faible vaccination des enfants ; Consommation de l'eau non potable ; Insuffisance des latrines dans les ménages ; Faible revenus des ménages...	Mortalités ; Invalidité des personnes :	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant.	Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement ; Appui à la construction des latrines ; Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; Sensibilisation à la vaccination des enfants et sur l'interdiction d'utilisation des produits inappropriés et à l'automédication ; Plaidoyer pour que l'ambulance rend service dans la sous-préfecture...
Difficultés d'accès à l'eau potable entraînent les maladies diarrhéiques	Canton	Insuffisance des points d'eau potables ; Mauvaise pratique de l'hygiène et assainissement, Non traitement des eaux de consommations et insuffisance des produits de traitement d'eau (chlore), Faible organisation technique des comités de gestion des points d'eau...	Maladies hydriques (diarrhée, dysenterie etc.)	Existence des forages et d'un château d'eau à Djiré ; Existences des centres de santé et partenaires humanitaires et développement, Existences du personnel soignant ; Nappe phréatique peu profond...	Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points....) ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et au traitement de l'eau ; Disponibilité des produits de traitement dans les centres de santé. Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau
2. La Malnutrition	Canton	Sous-alimentation des enfants et femmes enceintes et allaitantes Sevrage précoces ; Méconnaissance des aliments diversifiés ; Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement	Mortalités des enfants élevés ; Le retard des croissances des enfants	Existence des centres nutritionnels ; Existences des aliments nutritionnels ;	Sensibilisation sur le planning familial et sur le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; Sensibilisation sur a la prise en charge des enfants
Complication liée à l'accouchement	Canton	Faible fréquentation prénatale et postnatale des femmes	Mortalité des femmes	Existences des centres de santé et	Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ;

		enceintes et allaitantes ; Accouchement à domicile et surcharges des travaux des femmes ; Insuffisance des moyens de déplacement des patientes ; Mariage précoce et forcé.	enceintes et nouveau-nés. Fistule	des ONG, Existences du personnel soignant ; Existences des matrones...	Formation des matrones : Réduction des travaux ménagers des femmes : Disponibilité une ambulance ; Sensibilisation de la population sur la lutte contre le mariage Précoce.
--	--	---	--------------------------------------	--	--

#### 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistance des plusieurs maladies notamment les infections respiratoires aiguës, le paludisme etc.	- Existence du centre de santé ; - Existence du personnel soignant.	- Appui à l'amélioration de la santé de la population	- Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement ; - Appui à la construction des latrines ; - Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; - Sensibilisation à la vaccination des enfants et sur l'interdiction d'utilisation des produits prohibés ;
Difficultés d'accès à l'eau potable entraînent les maladies diarrhéiques	- Existence des forages et d'un château d'eau à Djiré ; - Existences des centres de santé et partenaires humanitaires et développement, - Existences du personnel soignant ; - Nappe phréatique peu profond...	- Facilité l'accès en eau potable tout en assurant la gestion des ouvrages hydraulique réalisé...	- Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points....) ; - Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et au traitement de l'eau ; - Disponibilité des produits de traitement dans les centres de santé. - Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau
La Malnutrition	- Existence des centres nutritionnels ; - Existences des aliments nutritionnels ;	- Appui à l'amélioration de la nutrition de la population	- Sensibilisation sur le planning familial et sur le sevrage précoce ; - Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; - Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; - Sensibilisation sur la prise en charge des enfants
Complication liée à l'accouchement	- Existences des centres de santé et du personnel soignant ; - Existence des matrones	- Facilité les conditions d'accouchement des femmes	- Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ; - Formation des matrones ; - Réduction des travaux ménagers des femmes et rendre Disponible une ambulance ; - Sensibilisation de la population sur la lutte contre le mariage Précoce.

#### 2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT :

##### 2.5.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants en particulier les	Canton	Faible motivation des parents à scolariser leurs enfants ; Faible suivi des élèves par leurs parents ; Insuffisance des enseignants ;	Analphabétisme ; Banditisme ; Paresse ; Délinquance ;	Existence des enfants en âge scolaire ; Existences des écoles et de quelques bâtiments	Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants sans distinction des sexes à

filles		Absence des jardins scolaires ; Certains parents retirent les enfants des écoles ; Utilisation des enfants dans les agropastorales ; Faible prise en charge des maitres communautaires ; Faible revenus des ménages à soutenir leurs enfants ; Faible scolarisation des filles ; Déperdition scolaires et mariage Précoce et forcée. Insuffisance des infrastructures scolaires et des matériels didactiques, Absences des jardins scolaires....	Frein au développement Exode rural des jeunes Manque de respects aux lois de la république	scolaires ; Existence d'Inspections et de quelques enseignants, Existences des ONG qui appuient dans le domaine Educatif.	l'école et assuré le suivi ; Appui à l'identification des jardins scolaires ; Affectation des enseignants et appui en Initiation des AGR ; Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcés ; Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires. Appui en matériels didactique et alphabétisation formelle ; Appui à la mobilisation des ressources pour payer les maitres communautaire ; Identification des jardins scolaires...
Mauvaise organisation des APE	Canton	Manque de dynamisme des APE ; Méconnaissance de l'intérêt collectif des APE et manque des réunions des APE ; Manque de suivi des inspecteurs...	Mauvais fonctionnement et disparition progressive des écoles...	Existence d'inspection Existence des APE	Appui à la structuration et la formation et recyclages des APE ; Redynamisation des responsables des APE et des AME...
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Canton	Manque de suivis de l'Etat	Brigandage, Criminalité, vol, Exode rural, Déperdition...	Existence d'inspection et jeunes Existence d'espace favorable pour la réalisation des ouvrages socio-culturel et sportifs	Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. Aménager les terrains de sport à Faré Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

### 2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	Existence des enfants en âge scolaire ; Existences des écoles et de quelques bâtiments scolaires ; Existence d'Inspections et de quelques enseignants, Existences des ONG qui appuient dans le domaine Educatif.	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école ;</li> <li>- Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école surtout les filles et à soutenir ;</li> <li>- Faible Suivi des élèves par leurs parents ;</li> <li>- Affectation des enseignants ;</li> <li>- Appui en Initiation des AGR ;</li> <li>- Encourager les parents Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcé ;</li> <li>- Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>- Appui en matériels didactique et à l'alphabétisation formelle ;</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisée la communauté pour la mobilisation des ressources pour payer les maitres communautaire ;</li> <li>- Identification des jardins scolaires ...</li> </ul>
Mauvaise organisation des APE	Existence d'inspection Existence des APE	Assurer la fonctionnalité des APE tous en les formant et en les recyclant des APE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la structuration des APE et formation et recyclages des APE ;</li> <li>- Restructuration des responsables des APE</li> <li>- redynamisation des APE,</li> </ul>
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Existence d'inspection Présence massives des jeunes Existence d'espace favorable pour la réalisation des ouvrages socio-culturel et sportifs	Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio-culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ;</li> <li>- Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives.</li> <li>- Aménager les terrains de sport à Faré</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...</li> </ul>

## 2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Surcharge des travaux ménagers des femmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible partage des responsabilités dans les ménages ;</li> <li>- Pesanteur socioculturel</li> <li>- Insuffisance des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulnérabilité des femmes ;</li> <li>- Mauvaise occupation des enfants :</li> <li>- Vieillesse précoce.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des ONG de développement et organisations féminines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local</li> <li>- Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>- Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ;</li> <li>- Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...</li> </ul>
2-Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analphabétisme des parents</li> <li>- Ignorance</li> <li>- Faible revenus des ménages à scolariser les enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déscolarisation</li> <li>- analphabétisme</li> <li>- Exode rural des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit de l'enfant ;</li> <li>- Existence des services de l'éducation nationale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parents d'élèves à préparer l'avenir de leurs enfants en particulier les filles ;</li> <li>- Entreprendre des actions de sensibilisation sur l'importance de l'école ;</li> <li>- Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants et la lutte contre les mariages précoces et forcé...</li> </ul>
3-Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Influence du modernisme et des religions ;</li> <li>- Manque de solidarité</li> <li>- Déracinement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conflit de générations</li> <li>- perte identitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de quelques éléments de la tradition et de gardiens de la tradition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revalorisation de certains éléments de la tradition orale ;</li> <li>- Organiser des échanges culturels cantonaux.</li> </ul>
4- Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement de service de l'Etat civil</li> <li>- Méconnaissance de la population de l'acte d'Etat civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désorientations des jeunes à l'âge adulte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans la sous-préfecture, canton ou dans les centres de santé.</li> </ul>

## 2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Surcharges des travaux ménagers des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des quelques groupements féminins ;</li> <li>- Existences des ONGS.</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local</li> <li>- Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>- Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ;</li> <li>- Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...</li> </ul>
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existences des APE ;</li> <li>- Existences des services de l'éducation primaire et secondaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parents d'élèves à préparer l'avenir de leurs enfants en particulier les filles ;</li> <li>- Entreprendre des actions de sensibilisation sur l'importance de l'école ;</li> <li>- Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants et la lutte contre les mariages précoces et forcés...</li> </ul>
Disparition progressive des cultures traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de quelques éléments de la tradition et de gardiens de la tradition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la jeunesse à la revalorisation des activités culturelles...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la revalorisation des cultures traditionnelles ;</li> <li>- Organiser des échanges culturels cantonaux.</li> </ul>
Faible déclaration des naissances par l'Etat Civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services administratifs de l'Etat,</li> <li>- Existence des centres de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre disponible des actes de naissances par l'Etat civil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans la sous-préfecture, canton ou dans les centres de santé.</li> </ul>

## 2.7. GOUVERNANCE-SÉCURITÉ-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS) :

### 2.7.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Existence des conflits entre les agro-éleveurs	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dévastation des cultures par le bétail</li> <li>- Manque des couloirs de transhumance ;</li> <li>- Faible capacité à régler les conflits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise cohabitation pacifique entre les agropasteurs ;</li> <li>- Bataille</li> <li>- Mort...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des autorités ;</li> <li>- Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales.</li> <li>- Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ;</li> <li>- formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>- lutte contre l'injustice...</li> </ul>
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance OP ;</li> <li>- Méconnaissance des textes de bases des OP ;</li> <li>- Mauvaise gestion des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de confiance</li> <li>- Mésentente entre les membres des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de service d'encadrement des Organisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ;</li> <li>- Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ;</li> <li>- Formation des responsables des associations et</li> </ul>



		biens des OP ; - Manque de l'équilibre des pouvoirs et de leur contrôle ; - Manque de transparence et de recevabilité des OP ; - Création opportuniste des organisations	OP - Disfonctionnement des OP... -	paysanne et des partenaires d'appui (ONG). ; - Présence des Chefs traditionnels, des autorités administratives, et la justice	groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ; - Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ; - Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ; - Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ; - Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...
--	--	---	--	--	---

### 2.7.2. Les axes prioritaires de développement :

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Existence des conflits entre les agro-éleveurs	Existence des autorités locales ; Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation	- Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales. - Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ; - formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; - lutte contre l'injustice...
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG) ; Présence des Chefs traditionnels, des autorités administratives, et la justice	Appuyer la capacité organisationnelle des OP et à une bonne gestion.	- Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ; - Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ; - Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ; - Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ; - Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ; - Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...

### III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT DES DIFFÉRENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture et Elevage	Baisse de rendement agricole et baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles et promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères ; Amélioration de la santé et la production animales tout en réalisation des ouvrages pastoraux
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation progressive des écosystèmes	Mener les actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles Entreprendre des actions de reboisement en plantant des arbres et vulgariser la loi N° 14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore.
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Faible revenus des ménages Difficultés d'écoulement des produits agricoles Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Faciliter l'accès aux crédits aux groupes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes Faciliter l'écoulement des produits en toute saison Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.
Santé-Eau potable- Assainissement	Persistances des plusieurs maladies La Malnutrition Complication liée à l'accouchement Difficultés d'accès à l'eau potable	Appui à l'amélioration de la santé de population Appui à la sensibilisation de la population à l'amélioration de la nutrition de la population Facilité les conditions d'accouchement des femmes et l'accès en eau potable tout en assurant la gestion des ouvrages hydraulique réalisé...
Education-Jeunesse-Culture-Sport :	Faible scolarisation des enfants en particulier les filles Mauvaise organisation des APE et inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation Assurer la fonctionnalité des APE tous en les formant et en les recyclant des APE Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio- culturelles et sportives
Affaires sociales-Genre	Surcharge des travaux ménagers des femmes Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux et disparition progressive des cultures traditionnelles Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles Rendre disponibilité des actes de naissances par l'Etat civil....
Gouvernance-Sécurité-Paix	Existence des conflits entre les agro-éleveurs Faible capacité organisationnelle des OP	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation Appuyer la capacité organisationnelle des OP et à une bonne gestion.

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	début probable
1. Appui en semences améliorées et adaptées des cultures pluviales et maraichères (mil, haricot, niébé, arachide)...	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	7 000 000	700 000	2022-2026
2. Réalisation des cordons pierreux, diguettes et digues filtrantes dans les champs des cultures,	To-ouro, Maragué, Djiré, Nodjié, Djalakoné, Gomouré, Madjagossé, Koulélé et Kouroka	ADC/CCD, OP et OSC	90 000 000	9 000 000	2022-2026
3. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Construction des seuils d'épandages en série	TAbourou, To-Ouro, Guerouwé ogolta, Aboutilé Zawié	ADC/CCD, OP et OSC	120 000 000	12 000 000	2022-2026
5. Sensibilisation à la restauration du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
6. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	15 000 000	1 500 000	2022-2026
7. Appui en produits phytosanitaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	5 000 000	500 000	2022-2026
8. Formation des Producteurs sur les techniques de production des bio-pesticides et sensibilisation contre les herbicides	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2000 000	200 000	2022-2026
9. Construction des puits maraichers et aménagement du périmètre maraicher	Lima, To-Ouro, Aouro, Abrou, Djigué et Djiré	ADC/CCD, OP et OSC	12 000 000	1200 000	2022-2026
10. Appui aux producteurs à faire les cultures associées et à la rotation des cultures	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Appui à la création des comités de gestion des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Sensibilisation sur la vaccination du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
13. Formation des auxiliaires d'élevages et les équipés en kits vétérinaires	2 personnes par grappe	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Formation des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre alléché.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	5 000 000	500 000	2022-2026
15. Construction des puits pastoraux	To-Ouro, Djigué, Djiré, Keteyé	ADC/CCD, OP et OSC	60 000 000	6 000 000	2022-2026
16. Construction d'un parc de vaccination	Abouro, Aourgo Djigué et Dourkoulé	ADC/CCD, OP et OSC	4 500 000	450 000	2022-2026
17. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
18. Sensibilisation et formation des éleveurs sur les techniques de l'élevage amélioré, intensif	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
19. Appui à rendre disponible des tabliers à la boucherie	Djiré, Djigué	ADC/CCD, OP et OSC	2000 000	200 000	2022-2026
20. Appui en Construction d'un abattoir (une aire d'abattage)	Djiré, Djigué	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1000 000	2022-2026
21. Sensibilisation et formation sur la transformation des sous produits de l'élevage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
<b>Total</b>					

## Domaine : Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement et l'élagage des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
2. Formation et Sensibilisation des producteurs sur la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2000 000	200 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
4. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Djiré, Djigué, Abourou et To-Ouro	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Formation des ménages sur les foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2000 000	200 000	2022-2026
6. Vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
7. Sensibilisation de la population sur la lutte contre les feux de brousse et à faire des pares- feux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
8. Organisation des séances d'Information, de sensibilisation et éducation sur la protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
9. Sensibilisation à la clôture des champs par les haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
10. Sensibilisation à la protection des gommiers et autres essences forestières rentables	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
11. Sensibilisation à la lutte contre le braconnage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
12. Sensibilisation à la mise en place d'un comité de défense de l'environnement	Echelle cantonale Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
<b>Total</b>					

## Domaine : Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	20 000 000	2000 000	2022-2026
2. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR de manière diversifiée	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
4. Appui en petit élevage des volailles, embouche bovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
5. Aménagement des pistes rurales		ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
6. Appui en moyens de transport (charrette) des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
7. Appui à la formation des promoteurs à réaliser les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2000 000	200 000	2022-2026
8. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
9. Construction des magasins villageois	Djiré, Djigué, Aouro, To-Ouro , Kolonga, Keteyé	ADC/CCD, OP et OSC	60 000 000	6 000 000	2022-2026
<b>Total</b>					

## Domaine Santé – Eaux et assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Durée probable
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et d'assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
3. Création et construction d'un centre de santé	Djigué et Aourgo	ADC/CCD, COSAN/COGES	60 000 000	6 000 000	2022-2026
4. Restructuration et dynamisation des comités de gestion de centre de santé (COSAN/COGES)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2000 000	200 000	2022-2026
5. Appui à la création des comités sur l'éducation Nutritionnelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Création des centres de nutrition	Djiré, Djigué et Aourgo	ADC/CCD, COSAN/COGES	15 000 000	150 000	2022-2026
7. Formation des relais communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Renforcement de capacité du personnel soignant (formation des matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Construction des forages	Aourgo, Aboutilé, Djalakoné, keteyé, To-	ADC/CCD, COSAN/COGES	27 000 000	2 700 000	2022-2026



	Ouro, Tassé, Aboudouro, Toudjiré Goumouré, Guidjené, Djigué, Madjagossé, Kouraka, Korgné Ougoumogué, Koré, Malamba, Maraké,				
10. Sensibilisation des parents des malades à passer les centres de santé pour demander le déplacement de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
11. Sensibilisation à la lutte contre le mariage précoce et forcé, la fistule, planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
12. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
13. Sensibilisation à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
14. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
15. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
16. Formation des artisans réparateurs des forages	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
17. Sensibilisation au traitement d'eau avant la consommation et au lavage des mains	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
18. Sensibilisation au non défécation à l'aire libre	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
Total					

## Domaine : Education – Jeunesse – Culture et Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants en particulier les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
2. Construction des écoles dotées des forages	Djigué, Aourgo et Keteyé	ADC/CCD, OP et OSC	90 000 000	9 000 000	2022-2026
3. Création des écoles	Togolta, Madjagossé	ADC/CCD, OP et OSC	5 000 000	500 000	2022-2026
4. Appui à la réouverture des écoles	Maragué, To-Ouro	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Construction des forages dans les écoles	Ecoles existantes	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
6. Plantation des arbres ombragés dans les écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Formation et redynamisation des Associations des parents d'élèves (APE) et Association des Mères d'élèves (AME)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Sensibilisation de la population à la prise en charge des enseignants communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
9. Appui en matériels didactiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026

10. Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
11. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants formés/qualifiés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
12. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Djiré	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
13. Sensibilisation à la fréquentation du CEG	Djiré	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
14. Sensibilisation contre le mariage des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
<b>Total</b>					

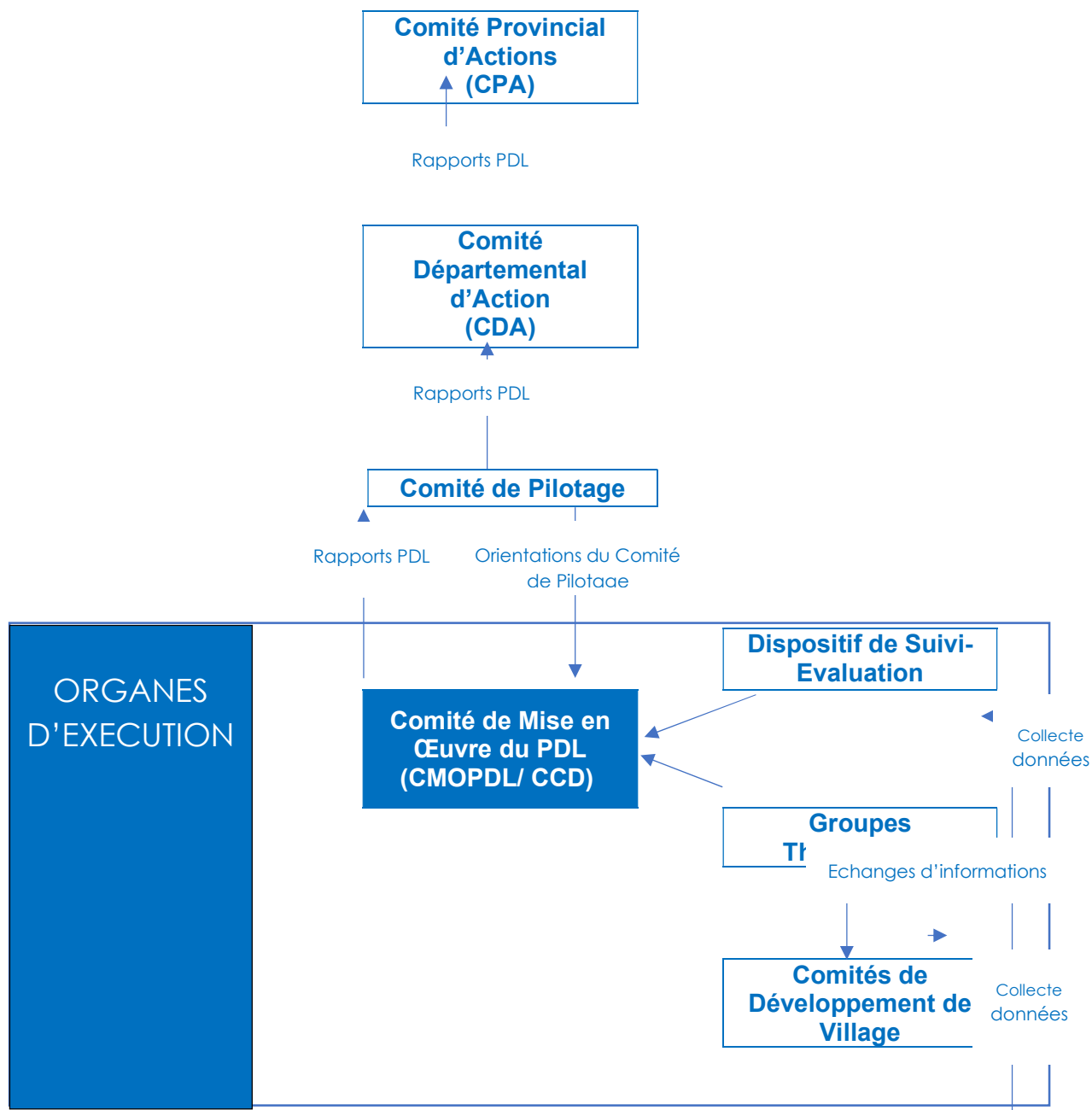
### Domaine : Affaires sociales et Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Durée probable
1. Sensibilisation de la population sur les surcharges des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1000 000	100 000	2022-2026
2. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	30 000 000	3 000 000	2022-2026
4. Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle des femmes		ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
5. Appui les femmes à faire activités agropastorales à petite échelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
7. Appui aux groupements des femmes		ADC/CCD, OP et OSC	5 000 000	500 000	2022-2026
<b>TOTAL</b>					

### Domaine : Gouvernance – Paix et Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité Financière	Durée Probable
1. Formation des organisations paysannes sur le fonctionnement et sur la vie associative	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Création d'un comité chargé de la cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
4. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Formation des membres des Bureaux Exécutifs des OP sur l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>					

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

## MÉCANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

### ❖ RÔLES ET RESPONSABILITÉ DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

### ❖ Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;

- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

### Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

### Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

#### ❖ STRATÉGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

#### ❖ STRATÉGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et

produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

*NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.*

#### **A)-Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement**

Le Budget du plan de développement du canton Kolonga s'élève à une somme de : ... million francs (716 000 000 F CFA) dont /... millions trois mille francs **70 300 000 F CFA** d'apport local et six quarante-cinq millions sept cent mille francs (**645 700 000**) F CFA à rechercher ce qui représente environ **90.18%** du budget global du PDL.

#### **B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD :**

Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun de village du canton apportera une contribution par ménage d'une de **500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **3000 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.













## CONCLUSION

La nouvelle stratégie de développement du gouvernement tchadien, est le transfert de responsabilités aux populations à la base. Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. C'est ainsi que la communauté du canton Kolonga s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, est le résultat d'une action participative de toutes les parties prenantes. C'est diagnostiquer les maux qui minent le canton. Cela a mis l'accent sur l'état des lieux du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton dispose d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Ce diagnostic a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton dans tous les domaines et tenter d'apporter des solutions idoines pour permettre au canton Kolonga d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton. Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilité des populations du canton pour gérer leur propre développement au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place. La population toute entière s'est mobilisée pour l'élaboration, se mobilisera également pour la mise en œuvre après sa validation.



Mercredi, 05 avril 2022

**A Monsieur le Préfet**  
**Président du CDA du Département de**  
**DAR TAMA**

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de trois (3) nouveaux cantons de la cinquième vague du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Wilikouré dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- -Canton : Kolonga dans la sous-préfecture de Kolonga
- Canton : Maraoné dans la sous-préfecture de Kolonga

Cette lettre d'information est adressée au CDA en vue de solliciter auprès de lui un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama  
Sous-préfecture de : Kolonga

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 05 avril 2022

**A Monsieur le Sous-Préfet**  
**Président du CLA de la Sous-Préfecture de**  
**Kolonga**

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de deux (2) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de deux (2) nouveaux cantons de la sous-préfecture de Kolonga que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration du Plan de Développement Local.

Il s'agit des cantons :

- Canton : Kolonga ;
- Canton : Maraoné

Cette lettre d'information est adressée au CLA en vue de solliciter auprès de lui un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dudit cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA  
DECENTRALISATION  
PROJET/PROGRAMME/ONG  
AL-TAKHADOUM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 07 avril 2022

**A**

**Sa Majesté Chef de Canton**

**De : Kolonga**

**Objet** : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

**Majesté,**

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 10 avril 2022 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DU DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DU KOLONGA  
CANTON KOLONGA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 12 avril 2022

**Le Chef de Canton**

**A**

**Tous les Chefs de village du Canton**

**Objet** : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

**Messieurs les Chefs de Village,**

Suite à un entretien que j'ai eu le 10 avril 2022 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 14 avril 2022 à 8 heures. Lieu : Palais du Chef de Canton de Kolonga.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

MOUSTAPHA HASSAN ADOUM

Membres du bureau exécutif ADC/CCD

Sous-préfecture : Kolonga

Canton : Kolonga

### Procès-verbal d'installation de l'ADC

L'an deux mille vingt-deux et le 21 mai, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton

Etaient présents **72** participants parmi lesquelles **28** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d'interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC .

Spécifiquement, l'ADC/CCD doit :

- Coordonner et faciliter le processus d'élaboration,
- Défendre le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation,
- Diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau,
- Appuyer la mise en œuvre des projets issus des PDL ;
- Appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets,
- Suivre et évaluer les actions mise en œuvre,
- Capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

**N.B** : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD. A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

Membres du bureau exécutif ADC/CCD

Canton : Kolonga

Date : 21/05/2022

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Keteyé , le 21./05/.2022

Les participants

## **Canton : KOLONGA**

### Le Bureau Exécutif de l'ADC/CCD du Canton Kolonga

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Village	Sexe	Contact téléphonique
01	Président	Abakar Issa Mahamat	Keteyé	M	68 06 25 38
02	Vice- Président	Abdallah Mahadjir	Maraké	M	62 44 17 93
03	Secrétaire General	Alkher Yaya Oumar	Madjokossé	M	65 11 87 24
04	Secrétaire Adjoint	Amné Abdraman	Keteyé	F	65 39 07 19
05	Trésorière Générale	Mahamat Adam	Abourou	M	63 43 57 23
06	Trésorier Adjoint	Aïché Hassan	Keteyé	F	63 73 90 40
07	Chargés des matériels	Adam Yaya	Goudjené	M	65 97 84 60
08		Maraïam Abdoulaye	Karra	F	63 05 28 03
09	Conseillers	Abdallah Bahar	Ougoumégué	M	63 80 75 72
10		Aché Adam Fadoul	Koringué	F	
11		Ahmat Haroun	Tassa	M	60 23 10 09
12	Commissaires aux comptes	Fatouma Mahamat	Ougoumégué	F	
13		Abdoulaye Abdallah	Tassa	M	

### **Rôle et fonction des membres de l'ADC.**

- ⇒ Rôle du président
  - Il convoque et anime les réunions du bureau ainsi que les réunions de l'AG
  - Il représente l'association à l'extérieur ;
  - Il négocie et recherche au nom de l'association/groupement les moyens nécessaires pour le développement de l'association ;
  - Il informe les membres du bureau et les consulte sur des questions importantes ;
  - Il ne décide jamais seul ;
  - Il veille au respect de règlement intérieur et à la transparence de la gestion ;
  - Il applique les sanctions prévues par les règlements intérieurs approuvés par L'AG.
  
- ⇒ Rôle du vice-président :

Il aide le président et assume ses fonctions. Il remplace le Président en cas d'absence.
- ⇒ Rôle du secrétaire général
  - Il rédige les comptes rendus des réunions et note de décisions prises
  - Il garde les documents de l'association (règlement intérieur, registre d'adhésion, statut, cahier de présence aux travaux communautaires).
  - Il informe les membres sur la bonne marche de l'organisation. Il est assisté par son adjoint.
- ⇒ Rôle du Secrétaire Adjoint :

Il assiste le Secrétaire General et le remplace en cas d'absence
- ⇒ Rôle du trésorier
  - Il collecte les cotisations et toute autre participation financière
  - Il se fait assister par le secrétaire ou enregistre lui-même les entrées et les sorties de l'argent
  - Il garde l'argent de l'association ;
  - Il ne sort l'argent de la caisse que sur ordre du président mais avec des preuves (témoins, en papiers)
  - Il se fait aider ou effectue lui-même les comptes (dépenses, recettes, et reste par période).
  - Il détient à jour le cahier de caisse ou se fait aider par le secrétaire.
  - Il est assisté par son adjoint.
  - Il facilite le travail de commissaire aux comptes toute dépense effectuée sans ordre du président est considérée comme détournement et le trésorier en assume la responsabilité.
- ⇒ Rôle du Trésorier Adjoint :
  - Il assiste le Trésorier General et le remplace en cas d'absence
- ⇒ Rôle du chargé des matériels :

- Il garde les matériels et se fait assister par un comité de gestion des travaux de construction.
- ⇒ Rôle des conseillers
- Ils veillent pour que l'entente marche bien dans l'association ;
  - Ils proposent des solutions nécessaires à la bonne marche de l'association en cas de problème
  - Ils regardent les sanctions à appliquer et les proposent au président du bureau de gestion
  - Ils règlent les conflits entre les membres.
- ⇒ Rôle des commissaires aux comptes
- Ils effectuent au nom de l'association des contrôles pour s'assurer de la bonne marche de gestion de l'argent et d'autres biens de l'association (mil, matériel agricole etc.)
  - Ils sont chargés de récupérer les impayés auprès des mauvais payeurs et les verser au trésorier ;
  - Ils rendent compte à l'AG de l'association.

### **Commissions thématiques /Domaine agricole**

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Ahmat Mahamat Bachar	Guéréda	Formateur/ANADER	M	62 59 79 40
2	Djalal Abdallah	Djiré	Animateur local	M	
3	Hassan Abdoulaye	Djiré	Participant	M	62 44 33 50
4	Issakh Adam	Djigué	Délégué /Agriculture	M	99 70 12 84
5	Abakar Issa Mahamat	Keteyé	Délégué /Agriculture	M	68 06 25 38
6	Moussa Ibrahim	Djiré	Délégué /Agriculture	M	66 15 75 92
7	Zouleïkha Nourène	Guéréda	Animatrice locale	F	60 15 40 29

#### Domaine/Environnement

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Bacherène Ali Adouma	Guéréda	Chef service forestier	M	66 75 59 50
2	Djalal Abdallah	Djiré	Animateur local	M	65 82 95 55
3	Ahmat Ibrahim	Orgou	Délégué/Environnement	M	65 50 00 70
4	Adam Ismaïl	Koulelé	Délégué/Environnement	M	66 49 77 22
5	Adam Mahamat Idriss	Djiré	Délégué/Environnement	M	60 91 28 96
6	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66 50 55 73

#### Domaine /Elevage

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Issakh Adam	Djigué	Participant	M	99 70 12 84
2	Adam Moumin	Goumouré	Délégué/ Elevage	M	60 78 17 15
3	Adam Yaya	Goudjené	Délégué/ Elevage	M	65 77 84 60
4	Alkher Yaya	Modjakossé	Délégué/ Elevage	M	65 11 87 24
5	Habib Ahmat	Guéréda	chef Secteur /Elevage	M	66 23 82 51
6	Abdelkerim Mansour	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66 87 32 21
7	Zenaba Adam Abdallah	Djiré	Participante	F	65 50 07 15
8	Adam Mahamat	Djiré	Participant	M	60 91 28 96
9	Mahamat Adam	Abourou	Participant	M	63 43 57 23

#### Domaine /Santé

N °	Nom Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Adoum Haroun Abdoulaye	Guéréda	Rpt/MCD	M	66 88 50 74
2	Houwaïda Yaya	Djiré	Déléguée/Santé	F	
3	Yacoub Matar	Koulelé	Délégué/Santé	M	63 70 56 52
4	Amné Abdraman	Keteyé	Délégué/Santé	M	65 39 07 19
5	Abakar Issa Mahamat	Keteyé	Président de l'ADC	M	68 06 25 38



6	Fatimé Adam Mahamat	Djiré	Participante	F	60 16 68 20
---	---------------------	-------	--------------	---	-------------

Domaine/Education

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Oudjigué Felix	Guéréda	IPEP/Dar-Tama	M	66 16 66 18
2	Yacoub Mahamat Adam	Keteyé	Délégué/Education	M	60 21 10 34
3	Adam Ahmat Yacoub	Kara Kebir	Délégué/Education	M	65 03 53 05
4	Zenab Djalal	Djiré	Délégué/Education	M	60 91 09 49
5	Abdoulaye Yaya	Djiré	Participant	M	60 95 28 03
6	Adam Abdallah Haroun	Djiré	Chef de village	M	66 91 80 41
7	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66 50 55 73

Liste des participants à l'atelier de lancement du processus d'élaboration du PDL

Canton : Kolonga

Date : 21/05/2022

Lieu : Keteyé

N°	Nom et Prénom	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Defah Yaya	Ogomené	Chef de village	M	65559777
02	Defah Abakar Adam	Louzouwé	Chef de village	M	
03	Adam Abdoulaye	Karre sahaïre	Participant	M	68488687
04	Adoum Djirma	Kare sahaïre	Chef de village	M	60048836
05	Ahmat Haroun	Tassa	Chef de village	M	60231009
06	Adoum Yaya	Koudjene	Chef de village	M	65978460
07	Adam Ibrahim	Tagolta	Participant	M	63115757
08	Abdoulaye Mahamat	Oroubo keteyé	Chef de village	M	63922878
09	Oumar Abakar Mahamat	Korigué	Chef de village	M	62852216
10	Ibrahim Abakar Mahamat	Abtouré	Participant	M	68844502
11	Ibrahim Adam	Keteyé	Participant	M	66802160
12	Moustapha Hassan	Keteyé	Chef de canton	M	66873221
13	Abdelkerim Monsour	Guéréda	Animateur	M	66253497
14	Ali N'doubé	Guéréda	RAF	M	66722453
15	Madjingar Patricque	Guéréda	Chef d'antenne	M	66466934
16	Mahamat Hassan	Guéréda	Chauffeur	M	60987886
17	Adam Issacka Mahamat	Korra	Participant	M	62441793
18	Abdallah Yacoub Ali	Maragué	Participant	M	66690120
19	Nassir Yaya	Abtillé	Participant	M	68744873
20	Mahamat Abdallah	Keteyé	Participant	M	92738977
21	Bahar Haroun	Maragué	Participant	M	
22	Abakar Ibrahim	Keteyé	Participant	M	62703422
23	Alkheir Souleyman	Abtillé	Participant	M	63807572
24	Abdallah Bahar	Oguémiyé	Participant	M	63435723
25	Mahamat Adam Abakar	Obrou	Participant	M	65118724
26	Abakar Yaya	Madjargoussé	Participant	M	62183177
27	Abdoulaye Mahamat	Madjargoussé	Participant	M	63739040
28	Aché Adam	Keteyé	Participante	F	
29	Kaltam Ahmat	Keteyé	Participante	F	
30	Kaltouma Ahmat	Keteyé	Participante	F	
31	Samia Souleyman	Obourou	Participante	F	
32	Achta Adam	Kourougué	Participante	F	
33	Halimé Abdallah	Keteyé	Participante	F	
34	Mariam Abdoulaye	Karro	Participante	F	
35	Aché Hassan	Keteyé	Participante	F	

36	Hamara Abdallah	Keteyé	Participante	F	
37	Aminé Abdraman	Keteyé	Participante	F	
38	Bouchoura Abdoulaye	Keteyé	Participante	F	
39	Mounira Ibrahim	Keteyé	Participante	F	
40	Halimé Abakar	Keteyé	Participante	F	
41	Soumaïya Adam	Keteyé	Participante	F	
42	Amouna Mahamat	Keteyé	Participante	F	
43	Gousour Ibrahim	Keteyé	Participante	F	
44	Khadijé Souleyman	Keteyé	Participante	F	
45	Achta Abakar	Keteyé	Participante	F	
46	Hadidjé Abakar	Keteyé	Participante	F	
47	Halimé Ibrahim	Keteyé	Participante	F	
48	Kaltouma Issack	Keteyé	Participante	F	
49	Fatouma Mahamat	Ogoumeyé	Participante	F	
50	Hawayé Abdoulaye	Keteyé	Participante	F	
51	Zenab Ibrahim	Keteyé	Participante	F	
52	Sadié Abakar	Keteyé	Participante	F	
53	Zouwahir Khamis	Keteyé	Participante	F	
54	Achta Mahamat	Keteyé	Participante	F	
55	Hawaye Adam	Keteyé	Participante	F	
56	Halimé Ibrahim	Keteyé	Participante	F	
57	Halimé Mahamat	Keteyé	Participante	F	
58	Ibrahim Yacoub	Keteyé	Participant	M	
59	Hawa Issack	Keteyé	Participante	F	
60	Amouna Ousman	Keteyé	Participante	F	
61	Amouna Abdallah	Keteyé	Participante	F	
62	Mackka Hassan	Keteyé	Participante	F	
63	Mariam Ousman	Owré	Participante	F	
64	Makka Ismail	Owré	Participant	M	68611375
65	Tahir Mahamat	Keteyé	Participant	M	66968886
66	Ousman Issack	Djiré	Participant	M	65829555
67	Djalal Abdallah	Keteyé	Animateur	M	66642235
68	Mahamat Youssouf	Keteyé	Participant	M	68755519
69	Ismail Abdou Ibrahim	Keteyé	Participant	M	66326687
70	Annour Mahamat Adam	Djiré	Participant	M	66326687
71	Allahfi Dambil	Keteyé	Anader	M	66126822
72	Tahir Moussa	Ouguné	Participant	M	66818223